

IMMOBILIERE DU RHIN S.A.8, Quai des Bateliers
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 36 49 54

immorhin@orange.fr
SYNDIC GERANCE TRANSACTIONS
CPI 6701 2016 000 003 277 - R.C. 56 B 269
GALIAN ASSURANCES
APE 6832A - Siret 568 502 694 00025 A**HONORAIRES****VENTES**

HABITATION, PROFESSIONNEL, COMMERCIAL (MURS) à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire.

de 0	à	8.000 E.	:	18%	TTC
de 8.001	à	16.000 E.	:	14%	TTC
de 16.001	à	32.000 E.	:	13%	TTC
de 32.001	à	48.000 E.	:	12%	TTC
de 48.001	à	64.000 E.	:	11%	TTC
de 64.001	à	96.000 E.	:	10%	TTC
au delà de 96.000 E.			:	9%	TTC

Vente de fonds de commerce ou d'industrie	:	10%	+ TVA en sus
Vente de terrains à bâtir	:	14%	TVA incluse
Vente de terrains de culture, vergers, forêts	:	20%	TVA incluse
Cession de droit au bail – pas de porte	:	10%	+ TVA en sus (à charge du locataire preneur)

LOCATIONS

Location à usage d'habitation-occupation mixte (habitation et professionnel) : 18% TTC du montant annuel du loyer (à partager 50/50% entre bailleur et locataire)

Pour les locations dont le montant annuel du loyer est inférieur à 4.000 E., des frais de dossier seront demandés pour un montant de 60 E. TTC.

Location à titre professionnel : 19% TTC du montant annuel du loyer HT à charge du locataire.

Location de parking/garage (ne figurant pas sur bail d'habitation) : 17 % TTC du loyer annuel à charge du preneur.

Location de locaux commerciaux ou industriels : 10% du loyer triennal TVA en sus à charge du preneur.

Rédaction d'actes :

- bail d'habitation et mixte :	400 E. HT soit	480 E TTC	
- bail professionnel :	900 E. HT soit	1080 E TTC	
- bail commercial :	1200 E. HT soit	1440 E TTC	
- bail garage ou parking :	120 E. HT soit	144 E TTC	
- état des lieux appartement x2:	180 E. HT X 2	216 E TTC	bailleur et idem locataire
- état des lieux maison x2:	800 E. HT X 2	960 E TTC	bailleur et idem locataire

MONTANTS SOUMIS A REDUCTION LE CAS ECHEANT DANS LE CADRE DU PLAFONNEMENT SELON LOI ALUR DU 24.3.2014 ET SON DECRET DU 06.8.2014.

GESTION :

Honoraires de 8% HT (9.6% ttc) sur loyers encaissés (exceptionnellement 10% à 15% pour cas particuliers)

Se reporter à la fiche «Notre Mission» pour les détails des opérations de gestion.

Possibilité d'adhérer à des contrats groupes d'assurances facultatives sur demande.

SYNDIC :

Honoraires (de base standard) de 400 E. HT (480 E TTC) par an par lot principal, 150 E. HT (180 E TTC) par an par lot de parking ou garage, cave, grenier, autre lot annexe.

Immeubles de moins de 10 lots principaux, base standard : forfait annuel minimum : 4000 E. HT (4800 E TTC)

Autres prestations au titre des fonctions de syndic : se reporter au contrat de syndic.

Divers :

- frais de photocopies : 0.50 E. HT (0.60 E TTC) l'unité ; imprimé LR AR 1.00 E. HT l'unité
- forfait déplacement si rendez-vous manqué par le client : 80 E TTC Strasbourg, 100 E TTC hors Strasbourg
- vacances : 80 E. HT / Heure (96 E TTC)

Montants en Euros, validation : 01.12.2018 (HT = Hors Taxes) (TTC = Toutes Taxes Comprises) Taux TVA = 20%

REGISTRE DU COMMERCE 56B269 JURIDICTION STRASBOURG SIRET 568 502 694 00025 APE 6832A
 CARTE PROFESSIONNELLE CPI 6701 2016 000 003 277 SYNDIC 1.400.000 E. GERANCE MONTANT 400.000 E. TRANSACTIONS MONTANT 120.000 E. TVA FR65568502694
 CAISSE DE GARANTIE GALIAN 89 RUE DE LA BOETIE PARIS ADH 4936 ASSURANCE RC PRO MMA
 ENTREPRISES 120.137.405 BANQUES BNP ET BANQUE POPULAIRE STRASBOURG